

MUSÉE CANADIEN POUR LES DROITS DE LA PERSONNE



Photo : MCDP, Aaron Cohen

SOMMAIRE DU PLAN D'ENTREPRISE DE 2022-2023 À 2026-2027 ET BUDGETS DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS DE 2022-2023

CONTENU

Sommaire.....	3
1.0 Aperçu	4
1.1 Lois applicables et rôle d'intérêt public	4
1.2 Vision, mandat et valeurs	4
1.3 Responsabilités essentielles.....	5
2.0 Environnement opérationnel.....	5
2.1 Survol de l'environnement	5
2.2 Conformité aux exigences des lois et des politiques.....	7
2.3 Liens avec les priorités du gouvernement.....	8
3.0 Buts, stratégies et mesures de rendement.....	8
3.2 Cadre de fonctionnement et initiatives clés	9
4.0 Aperçu financier	14
4.1 Budget de fonctionnement.....	14
4.2 Budget d'immobilisations.....	15
4.3 États financiers	15

SOMMAIRE

Le Musée canadien pour les droits de la personne (« MCDP ») est situé sur des terres ancestrales, dans le territoire visé par le Traité n° 1 dans la vallée de la rivière Rouge, berceau du peuple métis. La relation du Musée avec ces terres et avec l'eau provenant de la Première Nation Shoal Lake 40 est au cœur de son travail en tant que musée national consacré à l'évolution des droits de la personne, à leur célébration et à leur avenir.

Le travail du Musée est guidé par son orientation stratégique et vise à créer un monde où tout le monde valorise les droits de la personne et se fait le devoir de promouvoir le respect et la dignité de chaque personne. Le Musée a comme objectif d'**être pertinent** en révélant la vérité et en contribuant de manière significative à la réconciliation avec les Premières Nations, et plus généralement, en inspirant les personnes qui défendent les droits de la personne à confier leurs histoires au Musée. Il vise aussi à **être durable** en établissant une culture de travail sécuritaire, saine et respectueuse et en s'assurant d'avoir une infrastructure solide qui anticipe la croissance, et il veut **accroître l'engagement** en s'assurant d'être un espace accueillant où on fait connaître des histoires interactives et inspirantes sur les droits de la personne qui ont une portée nationale et internationale.

Au cours de cette période de planification, le MCDP continuera de se concentrer sur la création d'une main-d'œuvre représentative et d'une culture de travail plus équitable et inclusive. Le Musée augmentera sa portée virtuelle et décolonisera ses processus tout en travaillant à renouveler ses expositions principales et à combler les lacunes relevées dans le contenu concernant les personnes noires, LGBTQ2+ et autochtones. Il investira dans des projets de fonctionnement et d'immobilisations qui permettront au Musée de se remettre sur pied, mais aussi de se développer (système de gestion des relations avec la clientèle, système d'information sur les ressources humaines, modernisation de l'infrastructure informatique, aménagement d'une place communautaire et d'espaces d'accès communautaire au rez-de-chaussée, nouveau modèle de restauration), et continuera de chercher des occasions de suppléer au financement pour réaliser ces projets ainsi que le Centre d'apprentissage numérique, qui est maintenant prêt à être construit.

Les revenus gagnés ont été considérablement perturbés par la pandémie et le MCDP a, en conséquence, prévu une reprise par étapes. Par exemple, en 2021-2022, le nombre de visites sur place était de 80 % inférieur aux niveaux pré-pandémiques. Ainsi, en 2022-2023, le plan prévoit de presque doubler le nombre de visites (à 114 000 personnes) pour atteindre 40 % de la fréquentation pré-pandémique. La fréquentation en ligne des pages Web riches en contenu a augmenté, passant de 22 % de toutes les pages consultées en 2019-2020 à 49 % de toutes les pages consultées en 2020-2021. En 2021-2022, elle atteint 32 % de toutes les pages consultées, ce qui représente toujours une augmentation significative par rapport à 2019-2020. Le plan consiste à augmenter le nombre total de visites du site Web de 20 % en 2022-2023 (1 000 000 d'internautes) et à se concentrer sur la croissance des ressources offertes en éducation et en programmation en ligne.

La fondation du Musée, une organisation indépendante nommée Amis du Musée canadien pour les droits de la personne (« Amis »), a également été confrontée à des défis en matière de collecte de fonds, et on constate une concurrence accrue au niveau local à Winnipeg et en ligne. Le financement de secours d'urgence en 2021-2022 a permis de compenser l'impact de la pandémie mondiale.

On prévoit un budget équilibré pour 2022-2023 avec l'aide de 5,3 millions de dollars de fonds de secours d'urgence, mais, en supposant que les revenus prendront cinq ans pour revenir aux niveaux pré-pandémiques, des déficits totalisant 24,4 millions de dollars sont prévus pour le reste de la période de planification.

Le Conseil d'administration a approuvé le présent plan d'entreprise 2022-2023 le 27 janvier 2022.

1.0 APERÇU

1.1 LOIS APPLICABLES ET RÔLE D'INTÉRÊT PUBLIC

Le Musée canadien pour les droits de la personne a été établi comme un musée national en vertu de la *Loi sur les musées*, le 10 août 2008. Il est responsable en vertu de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* en tant que société d'État et n'a aucun lien de dépendance avec le gouvernement dans ses opérations quotidiennes, ses activités et sa programmation. Le Musée est responsable devant le Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien et contribue à la réalisation des grands objectifs de la politique culturelle du gouvernement du Canada.

Comme tous les musées nationaux du Canada, le MCDP joue un rôle fondamental dans les activités suivantes :

- conserver et promouvoir le patrimoine du Canada, au pays et à l'étranger;
- contribuer à la mémoire collective et au sentiment d'identité de l'ensemble de la population canadienne;
- être une source d'inspiration et de connaissance et un lieu de recherche et de divertissement pour la population canadienne; et
- offrir dans les deux langues officielles un service essentiel à la culture canadienne et accessible à tout le monde.

Le MCDP est financé par le gouvernement du Canada au moyen de crédits auxquels s'ajoutent des revenus provenant des droits d'entrée, des adhésions, des programmes, des expositions itinérantes, des ventes de la Boutique, de la location de salles et des ventes du restaurant et du service de traiteur. Le Musée reçoit également des dons, des revenus en commandites et des apports de sa fondation, les Amis.

Pour de plus amples renseignements, on peut consulter le [Rapport annuel de 2021-2022](#) sur le site Web du Musée.

1.2 VISION, MANDAT ET VALEURS

Vision :

Nous imaginons un monde où tout le monde valorise les droits de la personne et se fait le devoir de promouvoir le respect et la dignité de chaque personne.

Mandat :

Explorer le thème des droits de la personne, en mettant un accent particulier sur le Canada, en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue.

Valeurs :

Respect, inclusion, ingéniosité, confiance et humilité.

1.3 RESPONSABILITÉS ESSENTIELLES

Conformément à la Politique sur les résultats du Conseil du Trésor du Canada (adoptée le 1^{er} juillet 2016), le MCDP a adopté deux responsabilités essentielles, en plus de celle des Services internes, pour appuyer la réalisation de sa vision et de son mandat :

1. Contenu, programmation et mobilisation :

- recherche et gestion des collections
- expositions et mises en récit accessibles et interactives (sur place et en ligne)
- programmes éducatifs
- expérience de visite, rayonnement et communications

2. Installations :

- exploitation de l'édifice
- services de protection
- Infrastructure des TI

3. Services internes :

- gouvernance et administration
- revenus autogénérés

2.0 ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL

2.1 SURVOL DE L'ENVIRONNEMENT

Externe

- **COVID-19** – Destination Canada prévoit que les habitudes relatives aux voyages ne reviendront pas au niveau pré-pandémique avant 4 ou 5 ans, et on constate une sensibilisation accrue aux questions sanitaires dans le cadre des rassemblements et des événements publics. Étant donné que 70 % des visites annuelles payantes du MCDP avant la pandémie étaient des personnes provenant de l'extérieur de Winnipeg, dont 20 % de l'extérieur du Canada, les restrictions sur les voyages ont eu un impact considérable sur les visites et les revenus gagnés, et les restrictions sur les rassemblements ont également eu des répercussions importantes sur la location des salles et les commissions de restauration.

Le MCDP a la possibilité d'utiliser ses plateformes numériques et sa programmation pour offrir des expériences sûres, durables et interactives dans tout le Canada et à l'étranger, notamment des excursions virtuelles, des histoires en format numérique, des webinaires et

d'autres offres en ligne. En 2020-2021, le nombre de visites du site Web est passé à 1,3 million et plus de 8 000 élèves ont participé à des excursions virtuelles.

- **Accent sur l'identité et les droits** – Les constatations de racisme systémique et d'autres formes de discrimination au MCDP, combinées aux mouvements collectifs de droits sociaux réclamant l'équité et l'inclusion en matière de race et de genre, et la reconnaissance des torts historiques et actuels causés aux personnes autochtones, ont placé les droits de la personne et le MCDP au centre de nombreuses conversations. Les obligations liées à la pandémie et aux vaccins ont également stimulé le dialogue sur les droits de la personne et, plus particulièrement, sur le travail du MCDP. Le Musée a la possibilité d'adopter une approche fondée sur les valeurs pour amorcer une discussion directe et ouverte avec des individus et des organisations pouvant mener à des partenariats, à des collaborations, à des intérêts communs et, par l'intermédiaire des Amis, à des dons.
- **Concurrence** – Les musées sont de plus en plus mis au défi d'offrir des programmes qui sont accessibles, pertinents et intéressants. De nouvelles expériences culturelles sur place ou virtuelles à Winnipeg, comme les Jardins de la diversité du Canada au parc Assiniboine et Qaumajuq au Musée des beaux-arts de Winnipeg, ont un impact sur le nombre de visites, la location des salles, les partenariats et le soutien par des dons. Le Musée a la possibilité de tirer parti de ses plateformes numériques et de collaborer avec le secteur des arts et de la culture et d'autres secteurs pour accéder à des publics locaux inexploités et augmenter le nombre de visites.
- **Technologies** – Les technologies continuent d'évoluer à un rythme effréné, ce qui a pour effet de raccourcir les cycles de vie des équipements, d'augmenter le risque que ceux-ci deviennent rapidement incompatibles ou obsolètes et d'entraîner des besoins de modernisation considérables. Le Musée a la possibilité d'utiliser les nouveaux médias et les technologies pour mettre en place des solutions innovantes et maintenir ou augmenter la participation et inspirer l'action, mais à moindre coût.

Interne

- **Repenser le milieu de travail** – La santé mentale, le moral et la productivité du personnel ont été touchés par le travail à distance pendant la pandémie. Au fil du temps, le travail à distance a également favorisé une plus grande empathie envers ses collègues, des initiatives novatrices de renforcement de l'esprit d'équipe, de nouveaux canaux de communication et une plus grande capacité à attirer et à retenir un plus grand nombre de talents. Le Musée a la possibilité d'appliquer les enseignements tirés de la pandémie pour optimiser l'adaptabilité du personnel dans un environnement de travail hybride.
- **Équité et inclusion** – Les recommandations formulées dans un examen externe ayant constaté l'existence de racisme et d'homophobie systémiques au Musée ont incité le MCDP à élaborer un cadre pour s'attaquer aux obstacles systémiques et créer une culture de travail plus positive et équitable. Le Musée a la possibilité de déterminer et d'éliminer les obstacles systémiques dans tous les domaines et de communiquer ouvertement son cheminement au public. Son travail a consisté à établir un programme interne obligatoire d'éducation aux droits de la personne, à revoir les processus des ressources humaines et à mettre en œuvre des pratiques antiracistes et une politique d'inclusion dans l'ensemble de l'organisation.

- **Ressources humaines** – À partir du troisième trimestre de 2020-2021 et jusqu'en 2021-2022, le MCDP a entrepris un examen organisationnel complet pour s'assurer que sa structure soutient la réalisation de ses objectifs stratégiques et de sa vision. L'examen a également porté sur la question de la fiabilité, du flux de travail et de la capacité de la main-d'œuvre, de l'équité salariale et de l'augmentation des voies d'avancement et des possibilités de formation et de perfectionnement.

Tous les membres du personnel du MCDP sont inscrits au régime de retraite de la fonction publique et ont accès à régimes d'assurance collective. Ils sont rémunérés en fonction d'un système de classification des emplois. 79 % de tout le personnel est représenté par l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) en vertu d'une convention collective qui a expiré le 31 mars 2020. Au 1^{er} décembre 2021, des négociations pour une nouvelle convention sont en cours mais n'ont pas été conclues.

Le MCDP a lancé un nouveau programme de gestion du rendement en 2021-2022 qui met l'accent sur les compétences en matière de rendement (qualité et norme de travail, communication et compétences interpersonnelles, ingéniosité, responsabilité, résolution de problèmes et leadership en matière de valeurs) et comprend la fixation d'objectifs individuels annuels de rendement. Le MCDP poursuivra l'examen de toutes les pratiques en matière de ressources humaines et a créé une nouvelle division, Personnes, culture et croissance, pour tenir compte de son travail dans des domaines d'intérêt tels que le développement du leadership, l'équité, le renforcement des capacités en matière de droits de la personne, la planification de la relève, l'encadrement et la gestion du rendement.

Le Musée continue d'aborder de manière réfléchie le renforcement de la diversité à tous les niveaux, y compris au niveau de la direction. On mettra en œuvre en 2022-2023 une enquête démographique ciblée pour recueillir des données de référence qui serviront de base à un plan visant à constituer une main-d'œuvre représentative.

- **Évaluation de l'impact** – Le MCDP continue de perfectionner son utilisation de la mesure des impacts pour éclairer la prise de décision. Dans le cadre de ses pratiques de lutte contre les préjugés et de décolonisation, le Musée a l'occasion de revoir ses politiques de collecte de données et ses cadres d'évaluation, et de se concentrer sur la mesure des impacts de façons nouvelles. Il a développé de nouveaux outils pour intégrer des perceptions diverses et décoloniser la méthodologie d'évaluation traditionnelle qu'il pilote sur des projets clés tels que la Couverture des témoins numérique.
- **Infrastructure numérique** – Le MCDP est un musée numérique et les cycles de vie courts de l'équipement et de l'infrastructure nécessaires à la programmation numérique pendant la pandémie ainsi qu'à la gestion des expositions, aux opérations commerciales et à l'administration exercent une pression importante sur les fonds disponibles. Une restructuration du capital basée sur les cycles de vie standard de l'industrie est nécessaire pour permettre le suivi des cycles de vie et les processus de mise à niveau, ainsi que l'acquisition de nouvelles technologies.

2.2 CONFORMITÉ AUX EXIGENCES DES LOIS ET DES POLITIQUES

Le MCDP se conforme aux lois et directives applicables, notamment la *Loi sur l'accès à l'information*, la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, la *Loi sur les conflits d'intérêts*, la *Loi sur les langues officielles*, la *Loi sur l'équité salariale* et la *Loi canadienne sur*

l'accessibilité, ainsi qu'aux directives particulières qui pourraient s'appliquer, dont la Directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements.

2.3 LIENS AVEC LES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

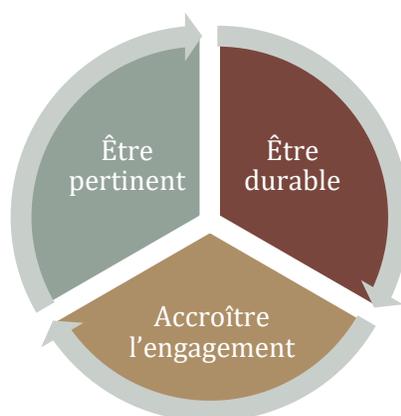
Les plans du MCDP sont conformes à l'orientation et aux priorités clés du gouvernement, particulièrement celles qui correspondent le mieux à son mandat, notamment la diversité et l'équité d'emploi, les questions autochtones, le développement durable et l'écologisation des opérations gouvernementales, la transparence et l'ouverture, les lieux de travail sûrs, l'accessibilité, l'analyse comparative entre les sexes plus, la lutte contre le racisme systémique et le soutien aux industries culturelles.

3.0 BUTS, STRATÉGIES ET MESURES DE RENDEMENT

L'orientation stratégique établie en 2019 par le Conseil d'administration pour la période de 2020-2021 à 2024-2025 était une vision audacieuse, s'appuyant sur les forces et les réalisations des cinq premières années de fonctionnement du Musée. Le plan stratégique définissait les stratégies et les projets qui permettraient de renforcer la réputation nationale et internationale du MCDP en tant que musée de classe mondiale consacré aux droits de la personne, et établissait des indicateurs pour mesurer les progrès accomplis.

En 2021-2022, compte tenu de l'impact de la pandémie et des efforts nécessaires pour intégrer des pratiques antiracistes et anti-oppressives dans tous les domaines d'activité du MCDP, le Conseil a revu et affiné les objectifs afin de mieux refléter l'importance d'un lieu de travail sain et de relations externes constructives.

En 2022-2023, le MCDP continuera de s'appuyer sur ces objectifs stratégiques pour **être pertinent, être durable et accroître l'engagement**, en reconnaissant que chaque objectif fonctionne de concert avec les autres et que les progrès vers l'un d'entre eux profitent aux autres. Le MCDP veillera à ce que le travail en matière d'équité soit intégré à tous les aspects de son travail et ne soit pas entrepris de manière isolée, et il continuera à affiner et à rationaliser les stratégies qu'il entreprendra pour concrétiser sa vision.



Le MCDP envisage avec enthousiasme les défis à relever et les bénéfices futurs en matière d'éducation aux droits de la personne, alors qu'il s'efforce de devenir le meilleur au monde.

3.2 CADRE DE FONCTIONNEMENT ET INITIATIVES CLÉS

Le cadre ci-dessous concrétise l'orientation stratégique définie par le Conseil d'administration. Les plans de rendement divisionnaires et individuels détaillés seront alignés sur ce cadre.

BUT STRATÉGIQUE	RÉSULTAT	STRATÉGIE	INITIATIVES CLÉS
Être pertinent	Nous honorerons notre emplacement sur des terres ancestrales.	Encourager la reconnaissance de notre histoire coloniale.	Reconnaissance de notre lieu et de notre espace Avec l'aide d'Aîné·e·s, apprendre les modes de vie et d'existence autochtones (2022-2023+).
	Nous encouragerons les personnes qui défendent les droits de la personne à nous confier leurs histoires.	Renforcer les relations avec les communautés autochtones et les autres communautés en quête d'équité. Prendre soin des histoires qui nous ont été confiées et les préserver pour les générations futures.	Groupes consultatifs Renforcer l'engagement (2022-2023+). Programme d'histoire orale Relancer le programme en veillant à combler les lacunes du contenu (2022-2023+). Actualisation des galeries principales Améliorer le contenu des galeries en s'appuyant sur des conseils externes et des processus d'audit du contenu; mesures correctives (2022-23+).

Indicateurs de rendement		Résultats réels 2020-2021	Projections 2021-2022	Cible 2022-2023
Audits du contenu	Audits du contenu terminés	En cours	Examen du contenu relatif aux personnes noires terminé	Examen du contenu sur les personnes LGBTQ2+ terminé; examen du

Contenu contemporain	Nombre de programmes/événements sur des questions contemporaines présentés sur place et en ligne	s.o.	39	contenu sur les Autochtones commencé 17
Champion·ne·s/ défenseur·e·s/ personnes d'influence	Nombre de visites de champion·ne·s des droits de la personne, de leaders nationaux et mondiaux, de défenseur·e·s, de personnes d'influence et de représentant·e·s des gouvernements	0	25	45
Coproductions	Nombre d'expositions, de programmes, de conférences, d'événements ou de projets exécutés en collaboration avec des partenaires externes	s.o.	30	13

BUT STRATÉGIQUE	RÉSULTAT	STRATÉGIE	INITIATIVES CLÉS
Être durable	Nous créons un environnement de travail sûr, sain et respectueux.	Développer ou maintenir des systèmes robustes qui valorisent les personnes et le temps.	<p>Projet Ceridian Dayforce Optimiser la phase 1 et mettre en œuvre la phase 2 (2022-2023); mettre en œuvre les phases supplémentaires (2023-2024+)</p> <p>Système de gestion des relations avec la clientèle Le mettre en œuvre (2022-2023)</p> <p>Gestion des actifs numériques Planifier (2022-2023); exécuter la mise en œuvre (2023-2024)</p> <p>Repenser le milieu de travail Achever la mise en œuvre du modèle et des processus de travail à distance (2022-2023).</p> <p>Espaces accueillant tous les genres Convertir les toilettes mixtes en toilettes inclusives pour tous les genres (2022-2023+).</p>
		Promouvoir une culture de travail engagée,	Initiatives des conseils d'équité

		équitable et axée sur le rendement.	Offrir au personnel des possibilités d'éducation, de participation et d'engagement (2022-2023+).
			<p>Éducation aux droits de la personne Mettre en œuvre le programme (2022-2023)</p> <p>Prise de décision basée sur les données Élaborer des données et des mesures de rendement (2022-2023) et les mettre en œuvre (2023-2024+).</p>
	Nous serons une organisation financièrement viable	Trouver et mettre en œuvre des possibilités innovantes de générer des revenus.	<p>Stratégie de retour sur le marché Élaborer une stratégie (2022-2023) et la mettre en œuvre (2023-2024+). Inclure une participation communautaire accrue, des occasions pour les membres, des productions conjointes, les Veillées du vendredi.</p>
		Alignement de l'expérience du MCDP et de celle de la restauration.	<p>Nouveau modèle d'alimentation et de boisson Déterminer et mettre en place un nouveau modèle (2022-2023+).</p>
	Nous maintiendrons une infrastructure solide qui anticipe la croissance	Optimiser l'utilisation des nouvelles technologies et plateformes.	<p>Renouvellement du réseau Planifier (2022-2023) et exécuter la mise en œuvre (2023-2024)</p>
			<p>Laboratoire de création Créer une stratégie (2022-2023) et la mettre en œuvre (2023-2024+). Une occasion de partager des idées et de collaborer avec d'autres innovateurs technologiques.</p>
		Optimiser nos espaces physiques.	<p>Centre d'apprentissage numérique Collecter des fonds pour la construction (2022-2023+) et commencer la construction (2023-2024).</p>
			<p>Initiatives d'écologisation Créer un modèle (2022-2023) et le mettre en œuvre (2023-2024+)</p>

Indicateurs de rendement		Résultats réels 2020-2021	Projections 2021-2022	Cible 2022-2023
Formation	% du personnel et des bénévoles ayant suivi la formation obligatoire sur le racisme et l'oppression systémiques	s.o.	90 %	91 %
Engagement sur le lieu de travail	% des membres du personnel qui sont engagés	Pas de sondage	Établir réf.	À dét.
Diversité	% du personnel se déclarant issu d'un groupe en quête d'équité	Suivi à revoir	Établir réf.	À dét.
Revenus gagnés	Atteindre les cibles prévues en matière de revenus de fonctionnement et autres	0,55 M\$	0,7 M\$	1,2 M\$
Commandites et dons	Commandites/dons reçus directement par le MCDP plus les revenus totaux des Amis	1,4 M\$ (0,06 M\$/ 1,36 M\$)	2,0 M\$ (0,0 M\$/ 2,0 M\$)	2,5 M\$ (0,3 M\$/ 2,2 M\$)

BUT STRATÉGIQUE	RÉSULTAT	STRATÉGIE	INITIATIVES CLÉS
Accroître l'engagement	Nous nous présenterons comme un espace accueillant pour apprendre et dialoguer au sujet des droits de la personne.	Créer un espace vivant et attrayant pour le public grâce à une expérience d'arrivée améliorée et enrichie.	Expérience d'arrivée et place communautaire Consulter la communauté et les parties prenantes; conception et développement (2022-2023); construction (2023-2024).
		Fournir des outils pour mobiliser et éduquer activement les élèves et le public sur les droits de la personne.	Espaces et activités d'accès communautaire Mise en œuvre (2022-2023+)
			Programmation en ligne et sur place Planifier et mettre en œuvre (2022-2023+)
	Nous partagerons des histoires interactives et inspirantes sur les droits de la personne qui	Proposer des expositions interactives et attrayantes sur place et en ligne.	Exposition sur la Purge LGBT Développer des modules sur place et des modules itinérants à inaugurer en 2024-2025.

	<p>favorisent la compréhension et incitent à l'action.</p>		<p>Haut et fort : Musique, résistance et changement Exposition du 10^e anniversaire qui ouvrira en 2022-2023+.</p> <p>Exposition <i>Sous le racisme</i> Exposition itinérante qui ouvrira en 2022-2023</p> <p>Suite d'expositions sur la <i>Couverture des témoins</i> Poursuivre le développement de la version numérique de la <i>Couverture des témoins</i> (2022-2023); développer une deuxième reproduction qui sera présentée en tournée (2023-2024).</p> <p>Galerie de la vérité et de la réconciliation Planification et développement (2022-2023+) pour un lancement d'ici la fin de la période de planification.</p> <p>Sommet diplomatique sur les droits de la personne Planifier (2022-2023) et exécuter la mise en œuvre (2023-2024)</p>
	<p>Nous établirons une solide réputation nationale et internationale</p>	<p>Nous développerons des relations et des partenariats avec le gouvernement et d'autres parties prenantes aux niveaux local, national et international.</p>	

Indicateurs de rendement		Résultats réels 2020-2021	Projections 2021-2022	Cible 2022-2023
Centre d'apprentissage numérique	Obtenir le financement nécessaire et construire le Centre	Conception/développement en cours	Financement non obtenu	Collecte de fonds en cours
Visites sur place	Visites totales en ligne	18 600	56 500	114 000
Mobilisation en ligne	Visites totales du site Web	1 037 000	825 000	1 000 000

Visites d'élèves	Nombre d'élèves sur place or virtuellement	8 067	17 500	21 000
Couverture des témoins numérique	Lancée en 2021-2022	En cours	Lancée en mars 2022	En ligne

4.0 APERÇU FINANCIER

Le MCDP reçoit des crédits annuels du gouvernement du Canada, qu'il complète par des activités génératrices de revenus et des apports des Amis. Les déficits créés par la pandémie et le manque de visites ont été entièrement couverts par un soutien d'urgence du gouvernement en 2020-2021 et en 2021-2022 de 2,2 millions et 3,9 millions de dollars respectivement.

La pandémie a considérablement réduit les revenus gagnés et a nui à la capacité des Amis à collecter des dons et des commandites. Il y a également de la concurrence sur le marché de Winnipeg de la part de nouvelles expériences culturelles, en plus de la concurrence dans le paysage encombré des médias sociaux et du numérique. En 2022-2023, la fréquentation sur place devrait doubler pour atteindre 114 000 visites, ce qui est encore 60 % inférieur aux niveaux pré-pandémiques. La fréquentation du site Web devrait augmenter pour atteindre 1 000 000 de visites, soit 25 % de plus que prévu, et les programmes virtuels devraient continuer à prendre de l'ampleur.

Le MCDP prévoit un budget équilibré pour 2022-2023, mais continue de prévoir des déficits pour le reste de la période de planification en raison de l'impact continu de la pandémie, à un moment où le MCDP doit investir dans sa capacité de leadership et dans l'ensemble de ses ressources humaines, et répondre aux recommandations de l'examen externe visant à combler les lacunes en matière de contenu sur les personnes noires, LGBTQ2+ et autochtones. Ces projections supposent qu'il faudra cinq ans pour que la fréquentation et les revenus se rétablissent aux niveaux pré-pandémiques.

En 2022-2023, les crédits destinés à financer les budgets de fonctionnement et d'immobilisations s'élèvent à 30,7 millions de dollars, dont 5,3 millions de dollars de fonds de secours d'urgence, et sont en légère hausse par rapport aux 29,4 millions de dollars de crédits reçus en 2021-2022, qui comprenaient 3,9 millions de dollars de fonds pour perte de revenus.

Une fois que l'impact continu de la pandémie sera mieux compris et que les apports ou fonds supplémentaires sont connus, la mesure dans laquelle des initiatives stratégiques peuvent être entreprises deviendra plus claire et les projections seront réexaminées.

On continuera à reporter des crédits d'immobilisations et de fonctionnement selon les besoins pour achever des projets de nature immobilière et répondre à des besoins de immobilisations qui ne sont pas financés actuellement.

4.1 BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le MCDP prévoit un budget équilibré en 2022-2023 avec l'aide de 5,3 millions de dollars en fonds d'urgence.

Le budget de fonctionnement pour 2022-2023 selon la comptabilité de caisse est de 30,5 millions de dollars et est réparti comme suit entre les responsabilités essentielles :

- Contenu, programmes et mobilisation du Musée : 15,5 millions de dollars;
- Installations : 8,9 millions de dollars (y compris les PERI);
- Services internes : 6,1 millions de dollars.

Le budget est plus élevé que les 26,8 millions de dollars prévus pour 2021-2022. Il comprend un plus grand investissement dans le contenu, les programmes et la mobilisation grâce au renouvellement des expositions principales et au développement de nouvelles expositions et de nouveaux programmes pour combler les lacunes de contenu identifiées, ainsi que des efforts pour faire du MCDP un espace plus accueillant pour tout le monde. On note également un investissement accru dans les services internes, y compris les rôles de leadership, la formation du personnel et l'éducation, afin de répondre aux recommandations de l'examen externe de 2020 sur le racisme systémique, ainsi qu'aux engagements pris par le Conseil d'administration. De plus, le budget prévoit une augmentation des coûts liés aux installations en raison de l'augmentation du personnel, d'une réduction des économies en matière de sécurité, de services publics et d'autres coûts liés à l'édifice en prévision du nombre réduit de fermetures pour cause de pandémie, ainsi que des projets d'installations supplémentaires, notamment pour faire du MCDP un espace plus accueillant.

4.2 BUDGET D'IMMOBILISATIONS

Le budget d'immobilisations pour 2022-2023 est de 2,3 millions de dollars, soit une augmentation par rapport au budget prévu de 2021-2022 qui était de 1,5 millions de dollars.

Avec l'achèvement récent de la conception du projet « prêt à réaliser » pour le Centre d'apprentissage numérique (CAN), la construction du CAN reste une priorité. La construction commencera dès que les fonds seront garantis ou que le MCDP disposera de réserves excédentaires pour investir dans le projet. Les impacts directs du CAN seraient les suivants : augmentation du nombre de visites virtuelles et sur place, élargissement de l'accès et de la portée virtuelle à toute la population canadienne, y compris aux communautés rurales et nordiques, participation durable – minimisation de notre empreinte carbone, augmentation des offres sur place pour attirer davantage de touristes et de conférences à Winnipeg, possibilités accrues d'avoir une voix canadienne plus puissante pour la protection et la promotion des droits de la personne pour tout le monde, amélioration de la réputation du Canada en tant que leader dans la promotion des droits de la personne.

Le budget d'immobilisations comprend l'élaboration de deux nouvelles expositions majeures comprenant des modules itinérants, l'actualisation des expositions principales afin de combler les lacunes en matière de contenu, les premières étapes du renouvellement de l'infrastructure informatique, des projets d'installations visant à développer une place communautaire et améliorer l'expérience des gens à leur arrivée, ainsi que la modernisation continue des équipements numériques en fonction de leur cycle de vie.

Les cycles de vie sont maximisés dans la mesure du possible et les projets d'immobilisations recensés seront réévalués au cours de la période de planification.

4.3 ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice comprennent la constatation des crédits reportés et des apports reportés qui représente la constatation des

crédits reçus du gouvernement du Canada et utilisés pour l'achat d'immobilisations, ainsi que les apports en immobilisations des Amis, de la Province du Manitoba et de la Ville de Winnipeg pour le projet d'immobilisations initial et la galerie du niveau 1. Les crédits et apports reportés sont constatés de la même façon que les actifs sont amortis.

Le total des charges d'exploitation selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour 2022-2023 dans les états financiers s'élève à 44,0 millions de dollars. Ce montant comprend le budget de fonctionnement selon la comptabilité de caisse de 30,5 millions de dollars, plus l'amortissement des immobilisations corporelles de 13,5 millions de dollars.

4.3.1 États financiers

Les états financiers ont été préparés selon la méthode de la comptabilité et conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et aux chapitres pertinents de la série 4200 applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public. Les états financiers sont présentés aux sections 2.1 à 5.8.

Les prévisions pour 2021-2022 reposent sur les résultats réels des deux premiers trimestres.

Tableau 1 : Résumé des revenus et des coûts d'exploitation (comptabilité de caisse, en millions de \$)

(Préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice)	Chiffres réels 2019-2020	Chiffres réels 2020-2021	Budget 2021-2022	Prévisions 2021-2022	Budget 2022-2023	Projections 2023-2024	Projections 2024-2025	Projections 2025-2026	Projections 2026-2027
Crédits parlementaires (principaux)	26,9	27,0	25,4	25,4	25,4	25,4	25,4	25,4	25,4
Fonds législatifs (d'urgence/de relance)		2,2	3,9	3,9	5,3				
Crédits parlementaires reportés	-4,5	-5,5	0,0	-2,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Montants utilisés pour acheter des biens amortissables	-1,4	-0,4	-10,5	-1,5	-2,3	-4,6	-3,4	-1,5	-1,5
Apports reportés utilisés	1,8	0,2	0,0	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Apports - Amis	0,3	0,2	0,5	0,5	0,6	0,6	0,7	0,8	0,8
Apports - Fonds Purge LGBT	0,1	0,0	0,2	0,2	0,3	0,4	0,6	0,0	0,0
Apports or fonds FAST - Centre d'apprentissage numérique	0,0	0,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Recettes d'exploitation (Tableau 2)	3,3	0,4	0,6	0,6	1,2	2,0	2,6	3,1	3,3
Autres revenus	0,4	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Revenus totaux	26,9	24,3	28,1	26,9	30,5	23,8	25,9	27,8	28,1
Charges:									
Contenu, programmation et mobilisation du Musée	14,2	11,1	15,4	13,4	15,5	15,9	16,3	16,8	17,2
Installations – Exploitation des installations	4,6	4,1	4,5	5,2	6,1	6,2	6,3	6,6	6,8
Installations – PERI	2,7	2,7	2,8	2,8	2,8	3,0	3,1	3,1	3,1
Services internes	5,0	4,8	5,4	5,4	6,1	6,2	6,3	6,5	6,6
Charges d'exploitation totales	26,5	22,7	28,1	26,8	30,5	31,3	32,0	33,0	33,7
Excédent (déficit) des revenus sur les charges	0,4	1,6	0,0	0,1	0,0	-7,5	-6,1	-5,2	-5,6

4.3.2 Hypothèses de planification financière et projections

Le MCDP prévoit un budget équilibré en 2022-2023, qui comprend 5,3 millions de dollars en fonds d'urgence.

En 2021-2022, le MCDP prévoit atteindre le seuil de rentabilité, car il a reçu 3,9 millions de dollars de financement fédéral supplémentaire pour compenser la réduction des produits due à la COVID.

Les projections de revenus et de charges pour la période de planification demeurent très incertaines, car l'impact continu de la pandémie et le temps que prendra la reprise sont encore très mal connus. Le soutien financier supplémentaire futur relatif à la COVID est également incertain.

Les projections supposent qu'il faudra cinq ans pour que les revenus reviennent aux niveaux antérieurs à la COVID. Elles prévoient que les ressources humaines seront reconstituées sous la direction de la nouvelle DB et que ceci permettra au MCDP d'investir dans le travail de lutte contre le racisme systémique et de regagner la confiance du personnel, des parties prenantes et du public. Les projections comprennent également le développement d'une programmation sur place, en ligne et hors site pour permettre au MCDP de remplir son mandat. Ces hypothèses entraînent des déficits pour les quatre années après 2022-2023 qui totalisent 24,4 millions de dollars.

En 2022-2023, une fois que l'impact continu de la pandémie sera mieux compris, la mesure dans laquelle des initiatives stratégiques peuvent être entreprises deviendra plus claire et les projections seront réexaminées.

4.3.3 Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires accordés au MCDP en 2022-2023 sont de 30,7 millions de dollars.

4.3.4 Budget de fonctionnement 2022-2023

Le budget de fonctionnement pour 2022-2023 selon la comptabilité de caisse est de 30,5 millions de dollars. Le total des charges selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans les états financiers s'élève à 44,0 millions de dollars et comprend le budget de fonctionnement de 30,5 millions de dollars plus l'amortissement des immobilisations corporelles de 13,5 millions de dollars.

Tableau 4 : Charges d'exploitation par responsabilité essentielle (en millions de \$)

(préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice)	Chiffres réels 2019-2020	Chiffres réels 2020-2021	Budget 2021-2022	Prévisions 2021-2022	Budget 2022-2023	Projections 2023-2024	Projections 2024-2025	Projections 2025-2026	Projections 2026-2027
Charges :									
Contenu, programmation et mobilisation du Musée	14,2	11,1	15,4	13,4	15,5	15,9	16,3	16,8	17,2
Installations – Exploitation	4,6	4,1	4,5	5,2	6,1	6,2	6,3	6,6	6,8
Services internes	5,0	4,8	5,4	5,4	6,1	6,2	6,3	6,5	6,6
Charges d'exploitation - avant les PERI et l'amortissement	23,8	20,0	25,3	24,0	27,7	28,4	29,0	29,8	30,6
Installations – PERI	2,7	2,7	2,8	2,8	2,8	3,0	3,1	3,1	3,1
Budget de fonctionnement (encaisse)	26,5	22,7	28,1	26,8	30,5	31,3	32,0	33,0	33,7
Installations – Amortissement	14,6	13,7	13,5	13,5	13,5	13,5	13,5	13,5	13,5
Charges totales (exercice)	41,1	36,4	41,6	40,3	44,0	44,8	45,5	46,5	47,2

4.3.5 Charges d'exploitation par responsabilité essentielle

Les charges du budget de fonctionnement ont été réparties par responsabilité essentielle, conformément aux priorités du MCDP indiquées dans le présent plan d'entreprise.

Les charges d'exploitation avant l'amortissement sont évaluées à 30,5 millions de dollars dans le budget 2022-2023.

4.3.6 Budget d'immobilisations de 2022-2019

En 2022-2023, le budget d'immobilisations est de 2,3 millions de dollars

Le budget de 2021-2022 était de 10,5 millions de dollars vu qu'il comprenait 8,0 millions de dollars pour le Centre d'apprentissage numérique (CAN) et 2,5 millions de dollars pour d'autres projets d'immobilisations. Comme nous n'avons pas obtenu le financement du CAN, seules les étapes de l'élaboration du projet préliminaire et des plans de construction seront réalisés en 2021-2022 afin d'obtenir un projet « prêt à réaliser ». Les charges en immobilisations totales sont prévues à 1,5 million de dollars pour 2021-2022 et le solde du financement sera reporté pour achever des projets.

Le MCDP a dressé un plan d'immobilisations quinquennal applicable aux expositions, aux installations et aux TI qui est actualisé et mis à jour au besoin. Les critères de sélection des projets d'immobilisations comprennent le rafraîchissement nécessaire d'équipements selon leur cycle de vie en fonction des normes du secteur, le risque pour le personnel, les bénévoles ou le public, le risque de dommages accrus à l'édifice ou à l'équipement, les projets qui contribueront le plus aux objectifs stratégiques et les ressources disponibles.

4.4 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE PRO FORMA
EXERCICES SE TERMINANT LE 31 mars 2020 À 2027 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

Préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice

	Exercice 2019-2020 Chiffres réels	Exercice 2020-2021 Chiffres réels	Exercice 2021-2022 Budget	Exercice 2021-2022 Prévisions	Exercice 2022-2023 Projections	Exercice 2023-2024 Projections	Exercice 2024-2025 Projections	Exercice 2025-2026 Projections	Exercice 2026-2027 Projections
Actif									
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12,022	9,582	12,785	9,682	9,682	2,182	-	-	-
Investissements	3,175	12,267	6,512	14,567	13,621	12,329	11,262	10,551	10,107
Créances et autres éléments d'actif à court terme	1128	853	1,128	853	853	853	853	853	853
Collections	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Immobilisations utilisées									
Terrains	4,979	4,979	4,979	4,979	4,979	4,979	4,979	4,979	4,979
Édifice	294,940	294,921	296,185	295,024	295,730	296,190	296,610	297,050	297,490
Matériel et mobilier	14,918	13,962	15,300	14,087	15,472	16,658	17,930	18,314	19,094
Expositions	51,014	51,029	51,956	51,596	52,716	54,961	57,697	59,104	59,805
Amortissement cumulé	(88,586)	(100,563)	(115,686)	(114,063)	(127,563)	(141,063)	(154,563)	(168,063)	(181,563)
Immobilisations en construction	783	393	9,033	1,118	1,118	3,118	3,118	3,118	3,118
Total de l'actif	294,374	287,424	282,193	277,844	266,609	250,208	237,887	225,907	213,884
Passif et avoir du Canada									
Créiteurs et autres dettes à court terme	3,475	2,934	3,275	2,934	2,934	2,934	6,852	12,052	17,652
Revenus reportés	247	202	247	202	202	202	202	202	202
Apports reportés	7,592	12,933	10,192	15,233	14,287	12,995	11,928	11,217	10,773
Apports reportés afférents aux immobilisations	273,069	259,742	256,988	247,762	237,473	229,864	220,792	209,523	197,944
Actif net									
Sans restriction	5,012	6,634	6,512	6,734	6,734	(766)	(6,866)	(12,066)	(17,666)
Investi dans des immobilisations	4,979	4,979	4,979	4,979	4,979	4,979	4,979	4,979	4,979
Total du passif et de l'avoir du Canada	294,374	287,424	282,193	277,844	266,609	250,208	237,887	225,907	213,884

NOTES :

Note 1 :

Les apports reportés représentent les crédits reportés pour l'acquisition d'immobilisations à l'avenir. Les apports sont virés aux apports reportés afférents aux immobilisations au fur et à mesure qu'ils sont généralement utilisés pour financer des immobilisations en construction.

Note 2 :

Depuis le 1^{er} avril 2011, la Société a adopté les normes comptables canadiennes pour le secteur public et les chapitres pertinents de la série 4200 applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public. Par conséquent, les crédits parlementaires sont comptabilisés conformément au chapitre SP 4210 (Apports - comptabilisation des produits) et les apports affectés implicitement ou explicitement à l'achat d'immobilisations amortissables continuent d'être reportés et comptabilisés en résultat selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations connexes acquises

4.5 ÉTAT DES RÉSULTATS PRO FORMA

EXERCICES SE TERMINANT LE 31 mars 2020 À 2027 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

Préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice

	Exercice 2019-2020 Chiffres réels	Exercice 2020-2021 Chiffres réels	Exercice 2021-2022 Budget	Exercice 2021-2022 Prévisions	Exercice 2022-2023 Projections	Exercice 2023-2024 Projections	Exercice 2024-2025 Projections	Exercice 2025-2026 Projections	Exercice 2026-2027 Projections
Crédits parlementaires									
Crédits parlementaires principaux	26,900	27,000	25,400	25,400	25,400	25,400	25,400	25,400	25,400
Crédits parlementaires - fonds d'urgence/de reprise		2,200	3,900	3,900	5,300	-	-	-	-
Montants utilisés pour l'achat d'immobilisations amortissables	(1,400)	(400)	(10,500)	(1,500)	(2,300)	(4,600)	(3,400)	(1,500)	(1,500)
Montants affectés à l'acquisition d'immobilisations (reportés)	(2,700)	(5,300)	-	(2,300)	-	-	-	-	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations, montants affectés utilisés dans l'exercice en cours	7,500	7,200	7,000	7,000	7,000	7,000	7,000	7,000	7,000
	30,300	30,700	25,800	32,500	35,400	27,800	29,000	30,900	30,900
Apports									
Comptabilisation des apports des exercices antérieurs	7,100	6,500	6,500	6,500	6,500	6,500	6,500	6,500	6,500
Apports ou nouveaux produits	400	200	8,700	700	900	1,000	1,300	800	800
Commandites de programmes et subventions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	7,500	6,700	15,200	7,200	7,400	7,500	7,800	7,300	7,300
Produits de la Société									
Recettes d'exploitation et autres revenus	3,700	600	600	700	1,200	2,000	2,600	3,100	3,300
Revenus totaux	41,500	38,000	41,600	40,400	44,000	37,300	39,400	41,300	41,600
Charges									
Contenu, programmation et mobilisation du Musée	14,200	11,100	15,400	13,400	15,500	15,900	16,300	16,800	17,200
Locaux – avant PERI et amortissement	4,600	4,100	4,500	5,200	6,100	6,200	6,300	6,600	6,800
Amortissement	14,600	13,700	13,500	13,500	13,500	13,500	13,500	13,500	13,500
PERI - annuels	2,700	2,700	2,800	2,800	2,800	3,000	3,100	3,100	3,100
Services internes	5,000	4,800	5,400	5,400	6,100	6,200	6,300	6,500	6,600
Dépenses totales	41,100	36,400	41,600	40,300	44,000	44,800	45,500	46,500	47,200
Excédent des (charges sur les produits) produits sur le (Note 1)	400	1,600	-	100	-	(7,500)	(6,100)	(5,200)	(5,600)

4.6 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE PRO FORMA
EXERCICES SE TERMINANT LE 31 mars 2020 À 2027 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

Préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice

	Exercice 2019-2020 Chiffres réels	Exercice 2020-2021 Chiffres réels	Exercice 2021-2022 Budget	Exercice 2021-2022 Prévisions	Exercice 2022-2023 Projections	Exercice 2023-2024 Projections	Exercice 2024-2025 Projections	Exercice 2025-2026 Projections	Exercice 2026-2027 Projections
Activités de fonctionnement									
Rentrées de fonds – crédits parlementaires	25,500	28,800	26,905	27,780	28,545	21,105	22,578	23,880	23,923
Rentrées de fonds – clients	3,700	600	600	700	1,200	2,000	2,600	3,100	3,300
Rentrées de fonds – apports et commandites	0	0	601	0	790	696	761	800	800
Sorties de fonds – employés et fournisseurs	(25,849)	(22,948)	(28,106)	(26,780)	(30,535)	(31,301)	(28,121)	(27,780)	(28,023)
Produits divers	0	0	0	-	-	-	-	-	-
	3,351	6,452	-	1,700	-	(7,500)	(2,182)	-	-
Activités d'investissement en immobilisations									
Acquisition d'actifs en construction	(1,395)	(403)	(10,494)	(1,520)	(3,211)	(5,891)	(4,428)	(2,231)	(1,921)
	(1,395)	(403)	(10,494)	(1,520)	(3,211)	(5,891)	(4,428)	(2,231)	(1,921)
Activités d'investissement :									
Produit de la cession (acquisition) de placements	1,055	(9,092)	-	(2,300)	946	1,292	1,067	711	444
	1,055	(9,092)	-	(2,300)	946	1,292	1,067	711	444
Activités de financement :									
Crédits parlementaires utilisés pour des activités d'investissement en immobilisations	1,395	403	2,395	1,520	2,155	4,295	2,822	1,520	1,477
Apports affectés provenant des non-proprétaires et produits financiers connexes	400	200	8,099	700	110	304	539	-	-
	1,795	603	10,494	2,220	2,265	4,599	3,361	1,520	1,477
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	4,806	(2,440)	-	100	-	(7,500)	(2,182)	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice									
Trésorerie pour le fonctionnement	7,216	12,022	12,785	9,582	9,682	9,682	2,182	-	-
Compte de dépôt des retenues	0	0	0	-	-	-	-	-	-
	7,216	12,022	12,785	9,582	9,682	9,682	2,182	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice									
Trésorerie pour le fonctionnement	12,022	9,582	12,785	9,682	9,682	2,182	-	-	-
Compte de dépôt des retenues	0	0	0	0	-	-	-	-	-
	12,022	9,582	12,785	9,682	9,682	2,182	-	-	-

NOTES :

Note 1 :

Les sorties de fonds représentent des dépenses totales sans l'ajustement de l'amortissement pour tenir compte de changements dans les comptes créditeurs.

4.7 BUDGET D'IMMOBILISATIONS
EXERCICES SE TERMINANT LE 31 mars 2020 À 2027 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

Préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice

	Exercice 2019-2020 Chiffres réels	Exercice 2020-2021 Chiffres réels	Exercice 2021-2022 Budget	Exercice 2021-2022 Prévisions	Exercice 2022-2023 Projections	Exercice 2023-2024 Projections	Exercice 2024-2025 Projections	Exercice 2025-2026 Projections	Exercice 2026-2027 Projections
Dépenses en immobilisations projetées									
Centre d'apprentissage numérique <i>(Note 1)</i>	171	133	8,000	725	-	-	-	-	-
Expérience d'arrivée et place communautaire	-	-	-	-	-	2,000	-	-	-
Expositions itinérantes	275	-	655	100	775	1,184	1,089	400	-
Infrastructure des TI	719	-	-	-	400	500	600	-	500
Équipement informatique – utilisateurs finaux	-	91	125	125	125	150	150	150	150
Sécurité informatique	-	-	100	-	110	110	120	120	120
Renouvellement/ remplacement de logiciels	-	-	-	-	100	250	350	-	-
Matériel des expositions numériques	196	-	57	57	-	-	-	-	57
Renouvellement de galerie (Réconciliation)	-	-	100	-	-	-	400	300	150
Actualisation des expositions principales	-	-	230	50	115	235	280	250	200
Films/éléments numériques	6	57	-	360	-	-	-	-	-
Gestion des actifs numériques	-	-	7	-	-	10	52	10	10
Projets d'installations	28	10	520	103	290	160	320	290	290
Projets d'expérience de visite	-	112	-	-	350	-	-	-	-
Fonds d'urgence	-	-	700	-	-	-	-	-	-
Coût total en immobilisations	1,395	403	10,494	1,520	2,265	4,599	3,361	1,520	1,477
Financé par :									
Budget annuel de fonctionnement	232	386	2,395	903	2,155	4,295	2,822	1,520	1,477
Budget de 2016	142	17	-	-	-	-	-	-	-
Nouveaux fonds - Centre d'apprentissage numérique	-	-	8,000	-	-	-	-	-	-
Nouveaux fonds - Fonds Purge LGBT	-	-	99	-	110	304	539	-	-
Crédits reportés	1,021	-	-	617	-	-	-	-	-
Total des sources	1,395	403	10,494	1,520	2,265	4,599	3,361	1,520	1,477

Note 1 :

L'aménagement du Centre d'apprentissage numérique n'était pas compris dans le budget d'immobilisations initial.

Le projet préliminaire a été commencé en 2020-2021 et sera complété en 2021-2022 en même temps que les dessins de construction afin d'avoir un projet « prêt à réaliser ».

La poursuite du développement dépend de l'obtention de financement ou de la disponibilité de fonds de réserve.

4.8 ÉTAT DES CHANGEMENTS À L'ACTIF NET PRO FORMA
EXERCICES SE TERMINANT LE 31 mars 2020 À 2027 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

Préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice

	Exercice 2019-2020 Chiffres réels	Exercice 2020-2021 Chiffres réels	Exercice 2021-2022 Budget	Exercice 2021-2022 Prévisions	Exercice 2022-2023 Projections	Exercice 2023-2024 Projections	Exercice 2024-2025 Projections	Exercice 2025-2026 Projections	Exercice 2026-2027 Projections
Actif net au début de l'exercice	9,599	9,991	11,491	11,613	11,713	11,713	4,213	(1,887)	(7,087)
Excédent des revenus sur les dépenses	392	1,622	-	100	-	(7,500)	(6,100)	(5,200)	(5,600)
Variation nette des pertes d'évaluation accumulées	0	0	0		0	0	0	0	0
Actif net à la fin de l'exercice	9,991	11,613	11,491	11,713	11,713	4,213	(1,887)	(7,087)	(12,687)